

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 08 mars 2022, 07h30



Poursuite de l'optimisation du passif : Remboursement anticipé de l'emprunt obligataire à échéance 2023

Icade annonce ce jour exercer en intégralité l'option de remboursement anticipé (*make-whole call*) de son emprunt obligataire portant intérêt à un taux de 3,375% et arrivant à échéance le 29 septembre 2023 (ISIN : FR0011577188), dont le montant nominal restant en circulation à la date du présent communiqué de presse s'élève à 279,2 millions d'euros.

Le remboursement sera effectif le 08 avril 2022. Il sera effectué au pair, auquel s'ajouteront une prime de remboursement anticipé ainsi que les intérêts courus et non-payés jusqu'à la date de remboursement effectif, conformément aux modalités prévues dans le prospectus du 26 septembre 2013 (visa AMF n°13-512).

Le prix de remboursement anticipé définitif sera notifié aux porteurs des Obligations 2023 le 4^{ème} jour ouvré précédant la date de remboursement effectif, soit le 4 avril 2022.

Avec cette opération, Icade poursuit la gestion dynamique de son bilan visant notamment à optimiser le coût moyen de la dette tout en allongeant sa maturité. A la suite du remboursement anticipé des Obligations 2023, la prochaine échéance obligataire du Groupe est en novembre 2025.

A PROPOS D'ICADE DES LIEUX OÙ IL FAIT BON VIVRE

Foncière de bureaux et de santé (patrimoine à 100% au 31/12/2021 de 15,5 Md€) et promoteur logement/tertiaire/équipement public (CA économique 2021 de 1,1 Md€), Icade conçoit, construit, gère et investit dans des villes, des quartiers, des immeubles qui sont des lieux innovants, des lieux de mixité, des lieux inclusifs, des lieux connectés et à l'empreinte carbone réduite. Des lieux où il fait bon vivre, habiter, travailler. En lien avec ses parties prenantes, Icade fait du bas-carbone une priorité stratégique pour réinventer l'immobilier et contribuer à une ville plus saine, douce et accueillante. Acteur majeur du Grand Paris et des métropoles régionales, cotée (SIIC) sur Euronext Paris, Icade a pour actionnaire de référence le Groupe Caisse des Dépôts.

Le texte de ce communiqué est disponible sur le site internet d'Icade : www.icable.fr

CONTACTS

Anne-Sophie Lanaute

Dir. communication financière et relations investisseurs

+33(0)1 41 57 70 29

anne-sophie.lanaute@icable.fr

Charlotte Pajaud-Blanchard

Responsable relations presse

+33 (0)1 41 57 71 19

charlotte.pajaud-blanchard@icable.fr

AVERTISSEMENT

Ce communiqué a une valeur exclusivement informative et ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'une offre d'achat de titres dans une quelconque juridiction. La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse est interdite dans tout pays où une telle diffusion, publication ou distribution serait effectuée en violation des lois ou règlements applicables.

Certaines informations incluses dans le présent communiqué ne constituent pas des données historiques mais sont des données prospectives. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des estimations, des prévisions et des hypothèses impliquant des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, qui peuvent avoir pour conséquence une différence significative entre ces déclarations et les résultats réels.